
DOSSIER DE PRESSE

INDICATEUR DU COÛT DE LA RENTRÉE



2021

FÉDÉRATION
ÉTUDIANTE
DE BOURGOGNE
INTER-
ASSOCIATIVE

SOMMAIRE

03

Communiqué de synthèse

En résumé

04

Avant-propos

Le mot du président

05

Analyse synthétique

Coût de la rentrée 2021

07

Des inégalités creusées par la crise

Précarité numérique, quels enjeux ?

Une augmentation du prix du loyer

12

Des solutions à construire

Les étudiant.e.s mobilisé.e.s

12

En savoir plus ?

Sources et contacts

COMMUNIQUÉ DE SYNTHÈSE

Lundi 16 août 2021, la FEBIA publie pour la **deuxième année consécutive** l'indicateur du coût de la rentrée des étudiant·e·s de Bourgogne. Mis en place par la FAGE depuis 19 ans, l'indicateur du coût de la rentrée a pour objectif de présenter l'ensemble des postes de dépense d'un·e étudiant·e de 20 ans en licence, non-boursier·e et décohabité·e en Bourgogne.

Cette année, le coût de la rentrée pour les étudiant·e·s augmente encore, une hausse de 1,02%, portant le coût total à **2096,12€**. Composé de frais de vie courante mensuels et de frais spécifiques ponctuels, l'indicateur du coût de la rentrée prend autant en compte le loyer que les frais pédagogiques.

La crise sanitaire a révélé et exacerbé un phénomène qui existait déjà auparavant : la **précarité étudiante**. En Bourgogne comme dans toute la France, les étudiant·e·s n'ont pas été épargné·e·s et les initiatives d'aide alimentaire ont été plus que jamais nécessaires.

Malheureusement, la rentrée 2021 ne promet pas un avenir radieux pour les étudiant·e·s, dont les coûts, principalement les frais de vie courante, augmentent encore.

L'ensemble de ces coûts nécessitent des mesures structurelles. La FEBIA propose :

- une refonte totale du système des bourses, notamment par leur linéarisation pour éviter les effets de seuil.
- une augmentation des moyens alloués aux CROUS, en priorisant l'accompagnement social des étudiant·e·s.
- l'ouverture des aides sociales aux étudiant·e·s internationaux·ales sans condition de résidence.
- la création d'une allocation de rentrée étudiante pour subvenir au coût de la rentrée élevé.
- la création d'instances destinées à augmenter la lisibilité et la transparence autour des loyers des logements étudiants

En parallèle, la FEBIA continuera sa **mobilisation pleine et entière** pour l'accompagnement des étudiant·e·s en situation de précarité, avec l'ouverture d'une AGORAé à Dijon à plein temps pour la rentrée 2021.

Mais lutter contre la précarité étudiante à un coût et nécessite un **engagement politique fort** de la part de tou·te·s les acteur·rice·s, pour assurer aux étudiant·e·s des conditions de vie et d'études décentes.

AVANT-PROPOS

Le mot du président

Créée en avril 2020, cela fait maintenant plus d'un an que la Fédération Étudiante de Bourgogne Inter-Associative, ou FEBIA, développe son activité à destination des étudiant·e·s. Pleinement mobilisée depuis le début de la crise sanitaire, la fédération a continué sa structuration et a développé sa connaissance du terrain, afin d'apporter les réponses dont les étudiant·e·s avaient besoin.

L'activité de la fédération se décline en plusieurs axes. La formation à destination de son réseau d'abord, dans l'objectif de permettre aux associations étudiantes d'organiser des projets de grande ampleur et de pérenniser leur activité. La représentation au sein des instances, pour porter la voix des étudiant·e·s et des jeunes de Bourgogne et défendre leurs droits. Et enfin, la coordination de projets inter-associatifs pour aider directement les étudiant·e·s sur le terrain, en accord avec les valeurs portées par la fédération.

La mobilisation fut donc importante tout au long de l'année, et le présent dossier traduit la volonté de la FEBIA de continuer son travail sur tous ses aspects. L'indicateur du coût de la rentrée est un indicateur national, publié depuis 19 ans par la Fédération des Associations Générales Etudiantes, ou FAGE. Au cours de l'année 2020, la FEBIA avait publié une première version de cet indicateur, afin de faire le point sur les dépenses des étudiant·e·s en Bourgogne. Le constat fait à cette époque était clair : tant au niveau national qu'en Bourgogne, les coûts des étudiant·e·s au cours de leur rentrée sont particulièrement importants. En 2021, ce travail est d'autant plus essentiel, au vu de l'année si particulière qu'ils viennent de traverser.

Q. Genelot

QUENTIN GENELOT

Président



ANALYSE SYNTHÉTIQUE

Coût de la rentrée 2021

MÉTHODOLOGIE ET SYNTHÈSE

C'est le prix que paiera un-e nouvel-le étudiant-e en arrivant à l'université de Bourgogne, soit une hausse de 1,02% par rapport à 2020.

Ce montant correspond à la situation d'un-e étudiant-e en licence de 20 ans, non-boursier-e, décohabité-e et habitant en Bourgogne. Le choix de tels critères est réalisé pour obtenir une cohérence statistique, mais il faut garder en tête que la situation des étudiant-e-s n'est pas unique.

Le chiffre présenté est issu d'une moyenne des coûts pour les postes de dépenses sur toute la Bourgogne, ville par ville, pondéré selon le nombre d'étudiant-e-s

qu'elles accueillent. En effet, tout l'intérêt du présent dossier est de décliner la méthodologie utilisée, pour rendre compte de la diversité des situations entre les villes universitaires de Bourgogne.

2096,16 €

Les dépenses des étudiant-e-s ont été divisées en deux parties : les frais spécifiques de rentrée et les frais de vie courante. Les frais de vie courante comprennent les loyers, les repas (au restaurant universitaire ainsi que les courses alimentaires), des achats d'équipements divers, les loisirs, les transports ainsi que les abonnements de téléphonie mobile et internet. Ces frais sont propres à la Bourgogne.

EN BREF

Frais spécifiques de rentrée

	2020	2021	%
Inscription à l'université (licence)	170 €	170 €	0 %
CVEC	92 €	92 €	0 %
Complémentaire santé (SMERRA)	240 €	240 €	0 %
Assurance logement (SMERRA)	59 €	59 €	0 %
Frais d'agence (zone non tendue)	220 €	220 €	0 %
Matériel pédagogique (moyenne nationale)	256,15 €	262,97 €	2,66 %
Total	1037,15 €	1043,97 €	0,66 %

Frais de vie courante

	2020	2021	%
Loyers (moyenne pondéré en Bourgogne)	394,93 €	416,59 €	5,48 %
Repas au RU (base de 20 repas)	66 €	66 €	0 %
Courses alimentaires	172,22 €	179,74 €	4,37 %
Équipements divers	142,77 €	154,40 €	8,15 %
Téléphonie et internet	51,32 €	54,99 €	7,15 %
Loisirs	74,80 €	76,40 €	2,14 %
Transports	104,07 €	104,07 €	0 %
Coûts liés au COVID	31,75 €	/	/
Total	1037,86 €	1052,19 €	1,38 %

Les frais spécifiques de rentrée quant à eux sont nationaux, et comprennent les frais de scolarité (CVEC et inscription universitaire), la complémentaire santé, les frais liés au logement (assurance et frais d'agence),

la complémentaire santé, les frais liés au logement (assurance et frais d'agence), ainsi que le matériel pédagogique. Ils sont issus de moyennes nationales ou bien de calculs sur le territoire.

LES POSTES DE DÉPENSES

Une grande partie des frais des spécifiques de rentrée, n'ont que très peu bougés. Les frais de scolarité ainsi que la CVEC n'ont pas augmentés. Les choses sont similaires pour l'assurance logement ou encore les frais d'agence. Seul le coût du matériel pédagogique a augmenté de 2,66%, ce qui est notamment dû à l'inflation.

Le prix des repas au RU pour les frais de vie courante stagne également, même s'ils ont connu une brève diminution pendant l'année 2021 avec le passage du repas à 1 euro pour tou-te-s les étudiant-e-s. Renouvelée uniquement pour les étudiant-e-s boursier-e-s et les non-boursier-e-s considéré-e-s comme précaires, le repas revient à 3,30 € pour les autres.

Pour le reste, l'augmentation est importante : 8,15% pour les équipements divers ou encore 7,15% d'augmentation pour la téléphonie mobile et internet. Sont pris en compte dans les équipements divers des budgets informatique, vêtements, hygiène et entretien. Le passage aux enseignements à distance se répercute sur les coûts présentés ici.

En effet, les étudiant-e-s ont dû effectuer de nouvelles dépenses pour s'équiper correctement, qu'il s'agisse d'obtenir un forfait plus onéreux pour avoir une connexion suffisante, ou bien en achetant un nouvel ordinateur. Tant de dépenses qui ont un impact important sur le budget de l'étudiant-e.

FOCUS : DES INÉGALITÉS CREUSÉES PAR LA CRISE

Les conséquences de cette augmentation globale des coûts se font ressentir et vont continuer à impacter les étudiant.e-s au cours de l'année universitaire qui arrive. L'enquête ISPOS de la FAGE de juillet 2020 révèle que près des trois quarts des 18-25 ans déclarent avoir rencontré des difficultés financières au cours des trois derniers mois (74%). Payer les charges liées à leur logement (54%), avoir une alimentation saine et équilibrée (53%) ou encore acheter des protections hygiéniques (32%) ont été difficiles au cours des trois derniers mois.

Pour les étudiant.e.s exerçant une activité professionnelle, 42% ont connu une interruption partielle de leur activité. Elle a été définitive pour près d'1 jeune sur 10 (9%).

Ce constat national se retrouve en Bourgogne. L'une des activités principales de la FEBIA au cours de cette année fut d'accompagner les étudiant.es en difficulté. Au vu de la situation observée, il était nécessaire de construire des réponses pour pallier à l'urgence.

Cette action s'est matérialisée dans un premier temps sur les sites délocalisés d'abord, avec une action de dons de paniers de

produits alimentaires et d'hygiène sur les campus de Nevers, Le Creusot et Auxerre.

Mais l'action ne s'est pas arrêtée là, avec la mise en place d'un projet d'épicerie solidaire sur le campus de Dijon, en réaction de la crise sanitaire.

Ainsi, ce sont plus de 800 étudiant.e-s qui ont été aidé.e-s au cours de la période, avec la distribution de denrées alimentaires et d'hygiène, entre 10% et 30% du prix du marché. Plus globalement, l'objectif du projet était de favoriser la collaboration entre collectivités, universités, associations et particuliers pour aider les étudiant.e-s.

De par cette expérience, la FEBIA et ses équipes ont pu accompagner les étudiant.e-s en situation de précarité, et cerner les différentes problématiques et réponses à y apporter. En effet, la précarité est plurielle : il faut alors s'intéresser à ce qui a vraiment touché les étudiant.e-s cette année.



LOUIS OCTOBON

Coordinateur de l'épicerie
solidaire

“ Il fallait que l'on réagisse, le projet AGORAé à destination des étudiant.e-s était un des objectifs 1^{er} de la fédération, mais le 2nd confinement nous a décidés à réagir plus rapidement et à proposer une solution de terrain. ”

PRÉCARITÉ NUMÉRIQUE, QUELS ENJEUX ?

Lorsqu'est abordée la question de la précarité étudiante et de ce qu'elle recouvre, la précarité numérique n'est pas la première à être citée. Mais avec la crise sanitaire et le passage des cours à distance, la question s'est rapidement posée pour les étudiant·e·s, qui n'ont pas toujours de solutions pour suivre correctement leurs enseignements.

En ce qui concerne l'achat d'un ordinateur, est pris en compte le paiement d'une mensualité de 30 euros, avec un prêt à taux 0, pour un investissement total de 300 euros. Le prix du matériel informatique est en hausse cette année, **une hausse estimée à 20%**. Cela s'explique par la forte demande, qui combinée à l'inflation a fait augmenter les prix.

Pour la téléphonie et internet, le poste de dépense est calculé en faisant la moyenne des forfaits proposés par les différents opérateurs. L'augmentation est aussi forte pour l'année 2021, puisqu'elle s'élève au niveau national à **7,15%**, soit 3,67€ de plus par étudiant·e en moyenne.

Sur le terrain, cette augmentation se confirme, et a des conséquences importantes. Selon une enquête menée par la FEBIA, un quart des étudiant·e·s n'avaient pas une connexion internet suffisante pour suivre leurs cours et réaliser leurs travaux pendant le premier confinement. Cela s'explique par le retour des étudiant·e·s chez leurs parents, dans des zones où la couverture réseau n'est pas toujours bonne.

Sur les 500 bénéficiaires de l'épicerie solidaire de la FEBIA, de décembre 2020 à juin 2021, plus de 70 étudiant·e·s ont demandé à bénéficier d'une clé 4G ou d'un ordinateur.

Face à cette situation, la mobilisation des acteurs a été présente, qu'il s'agisse de prêt de clés 4G, d'ordinateurs, de dons... Mais ces mesures palliatives ne suffisent pas pour résoudre le problème.

La FEBIA demande :

- une collaboration encore plus intense entre les acteur·rice·s du territoire pour constituer un parc informatique suffisant pour subvenir aux besoins des étudiant·e·s sur toute la Bourgogne.
- des aides destinées à l'achat de matériel informatique pour accompagner les étudiant·e·s dans leurs dépenses d'investissement.
- prévoir des solutions de repli en cas d'impossibilité de suivre des cours ou des enseignements à distance s'ils sont amenés à se reproduire, sans qu'ils deviennent la norme.

Face à la précarité numérique, la FEBIA continuera sa mobilisation pour offrir des solutions à tout·e·s les étudiant·e·s.

“ **20%** Une augmentation exponentielle du coût du matériel informatique. ”

UNE AUGMENTATION DU PRIX DU LOGEMENT

La question du logement est centrale pour les étudiant.e-s à leur arrivée à la faculté. Poste de dépense le plus important, un loyer trop élevé à payer entraîne une diminution du budget alloué aux autres postes de dépenses.

En 2021, le coût du logement étudiant augmente peu en moyenne sur la Bourgogne, avec une hausse de 0,12% en Bourgogne. Pour autant, selon les villes universitaires, le prix du logement et son évolution sont sensiblement différents. Ici, les loyers moyens des villes de Dijon, Chalon-sur-Saône, Nevers, Le Creusot, Auxerre et Mâcon ont été calculés.

La ville universitaire la plus chère en Bourgogne est de très loin Dijon. Le coût du logement est encore en

augmentation, avec 5,88% de hausse par rapport à 2020, soit **432,13€** en moyenne. Mais surtout, pour un même prix des logements de qualité bien différente sont proposés.

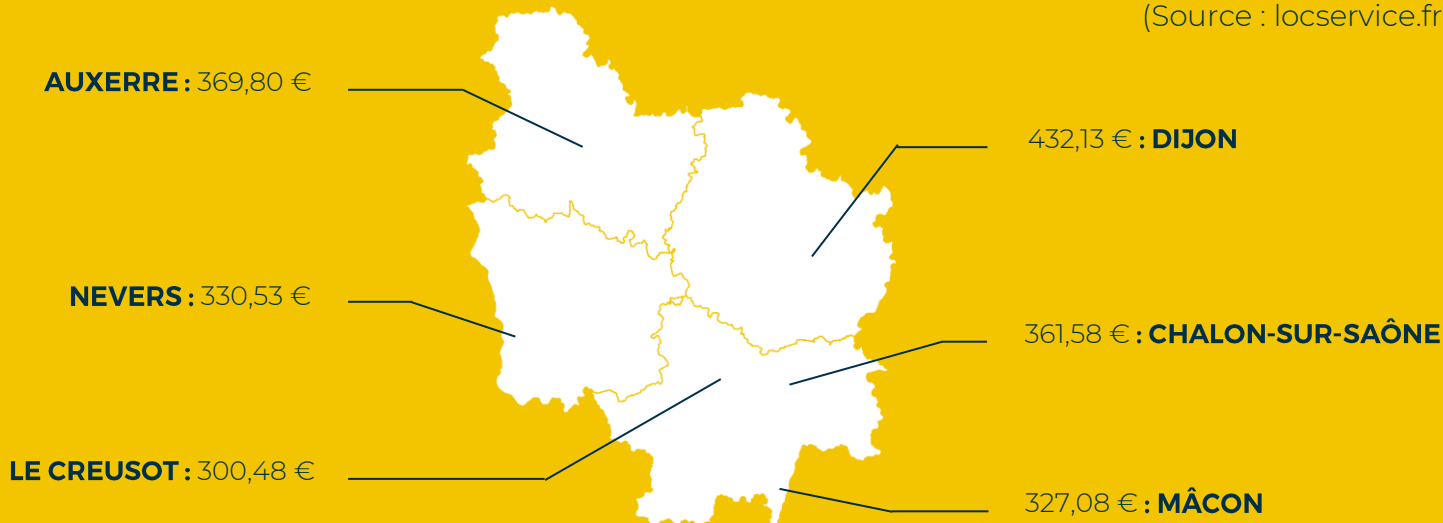
En dehors des logements proposés par le CROUS, agences et particuliers proposent des biens à louer, souvent à des prix très disparates. Le prix moyen des logements varie logiquement selon la taille.

Pour 500 euros par mois, il est autant possible de trouver des chambres, que des studios, des T1 voire des T2. Selon Locservice, le prix maximal de certaines chambres va jusqu'à 700 € par mois. La lisibilité de l'offre est difficile, et entre particuliers...

ZOOM : LE LOGEMENT

Loyer mensuel pondéré par ville

(Source : locservice.fr)



et agences, les étudiant.e.s recherchent pendant plusieurs semaines voire plusieurs mois pour trouver des logements à loyers modérés.

En dehors de Dijon, le constat est le même que celui fait lors du précédent indicateur du coût de la rentrée. L'offre du CROUS ne s'étend pas sur tous les sites. A Nevers par exemple, ce sont des résidences privées qui se substituent aux habituelles chambres universitaires du CROUS.

Pourtant, le parc social nivernais est particulièrement touché par le taux de vacances des logements, qui s'élève à 14%, principalement du fait du manque d'accessibilité et de rénovation. Dans ces conditions, il devient plus difficile pour les étudiant.e.s neversois.e.s

de trouver des logements décents.

Du côté d'Auxerre, le prix du logement pondéré atteint un montant bien supérieur à celui des autres sites délocalisés. En comparaison, pour Le Creusot les loyers sont à 300,48€ en moyenne, mais sont eux aussi en augmentation de plus de 10% sur 1 an.

Enfin, l'entrée dans le logement est également un coût en soi à prendre en charge, qu'il s'agisse des frais d'agence, mais aussi du versement de la caution, qui combiné avec l'absence de versement des APL pour le premier mois rend le mois de septembre particulièrement difficile.

DES SOLUTIONS À CONSTRUIRE

L'indicateur du coût de la rentrée fait le constat de l'augmentation des coûts, et impose de proposer des solutions pérennes pour endiguer la précarité étudiante, particulièrement au cours de la rentrée.

C'est pourquoi, la FAGE et son réseau militent pour l'instauration de l'ARE : l'Allocation de Rentrée Étudiante. En complémentarité des aides existantes, le but de l'ARE est de pouvoir combler les effets de la crise sanitaire et d'assurer aux étudiant.e.s un revenu stable pour la rentrée. L'allocation de rentrée universitaire s'inspire notamment de l'allocation de rentrée scolaire.

Au niveau étudiant, l'idée est d'avoir une allocation similaire, d'un montant suffisant pour prendre en charge leurs frais de scolarité, et leur laisser de l'argent de côté pour les frais de vie courante, plus importants à la rentrée.

La mesure doit concerner l'ensemble des étudiant.e.s, qu'ils soient boursier.ère.s ou non après plus d'un an de détresse. Elle doit être versée suffisamment tôt pour véritablement couvrir les frais universitaires soit au maximum fin août, directement à l'étudiant.e et par l'intermédiaire des CROUS, acteur majeur de l'aide sociale étudiante.

Cette allocation de rentrée doit aussi s'accompagner d'une réforme majeure du système d'allocation des bourses. En effet, les trois quarts des étudiant-e-s ayant bénéficié de l'épicerie solidaire montée par la FEBIA ne possèdent pas de bourses parce qu'ils ne rentrent pas dans les critères.

Le fonctionnement des bourses par échelon crée des effets de seuil importants : quelques euros vont parfois faire la différence entre deux échelons, et vont donc pénaliser les étudiant-e-s. La prise en compte de la situation familiale aboutit aussi à des inégalités, car cela ne signifie pas forcément que l'étudiant-e est aidé pour subvenir à ses besoins. Enfin, les étudiant-e-s internationaux-ales sont exclus d'office, car ils doivent résider en France depuis au moins deux ans et avoir leur foyer fiscal de rattachement situé en France depuis

au moins deux ans.

Des mesures structurelles sont nécessaires, et doivent être pensées dans une vision long-termiste, en prenant en compte leur financement dans le temps. Le récent retrait du repas à 1 euro pour tou-te-s les étudiant-e-s montre qu'il est nécessaire à l'avenir de co-construire les réponses apportées aux étudiant-e-s avec les acteur-ric-e-s de terrain, sans quoi elles ne pourront qu'être palliatives.

Enfin, le budget des CROUS doit être bien supérieur, et la FEBIA demande une vraie revalorisation financière, lui permettant de mener à bien toutes ses missions.

ZOOM : LES ÉTUDIANT·E·S MOBILISÉ·E·S

Lorsque proposer des solutions ne suffit plus, l'heure est à la mobilisation. C'est dans un contexte d'ignorance totale des étudiant-e-s, en mars 2021,

que la FEBIA s'est décidée de demander des actions concrètes pour lutter contre la précarité étudiante.



Contact presse : Louis Octobon – Attaché de presse – 06 82 29 37 19 – presse@febia-bourgogne.fr

EN SAVOIR PLUS ?

SOURCES

Dossier de presse indicateur coût de la rentrée FAGE 2021

DGESIP - Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

service-public.fr/particuliers/vosdroits/F375

legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029337625

Ooshop et Google Shopping

Schéma directeur UBFC : ubfc.fr/wp-content/uploads/2018/10/schemadirecteurdelavieetudiante.pdf

Chiffres du logement : locservice.fr/_media/logement-etudiant-bourgogne-franche-comte-2020.pdf

locservice.fr

impots.gouv.fr

Ooshop

Prix moyen des forfaits mobile + internet et fixe chez Orange, SFR et Free

sne.fr/acces-au-livre-et-prix-du-livre

Enquête 2010 de l'OVE : environ 50 € par mois

Observatoire de la mobilité

Enquête 2017 sur l'alimentation de l'OVE : ove-national.education.fr/wp-content/uploads/2019/01/oi9_oi9.pdf

Enquête 2020 de la FEBIA : État des lieux de la précarité étudiante durant le confinement

Enquête 2016 OVE : [ove-national.education.fr/wp-](https://ove-national.education.fr/wp-content/uploads/2018/11/Fiche_Ressources_economiques_des_etudiants_CdV_2016.pdf)

[content/uploads/2018/11/Fiche_Ressources_economiques_des_etudiants_CdV_2016.pdf](https://ove-national.education.fr/wp-content/uploads/2018/11/Fiche_Ressources_economiques_des_etudiants_CdV_2016.pdf)

CONTACTS

Attaché de presse

Louis OCTOBON

presse@febia-bourgogne.fr

06 82 29 37 19



Président

Quentin GENELOT

presidence@febia-bourgogne.fr

07 77 44 21 94





☺ Faire la différence ☺

DOSSIER DE PRESSE – 16/08/2021

Fédération Étudiante de Bourgogne Inter-Associative

Maison Des Associations

2, rue des Corroyeurs – Boîte Postale F3

21000 Dijon

06 82 29 37 19

contact@febia-bourgogne.fr

WWW.COUTDERENTREE.FEBIA-BOURGOGNE.FR

